

# Demande de permis—stationnement de nuit à long terme

Numéro du permis

POUR USAGE INTERNE SEULEMENT

<b>Demandeur</b> <span style="float: right;">VEUILLEZ IMPRIMER</span>		
Nom de famille	Prénom	
Adresse	N° d'app.	
Ville	Province	Code postal
Courriel	Tél. maison	Tél. portable / autre

<b>Véhicule</b> <span style="float: right;">UN FORMULAIRE PAR VÉHICULE</span>				
N° plaque d'immatriculation	Marque	Modèle	Année	Couleur

<b>Genre de demande</b> <span style="float: right;">CHOISIR UN</span>				
<b>A</b>	<input type="radio"/> Plus de véhicules que de places de stationnement disponibles • maison unifamiliale	Nombre de véhicules enregistrés à l'adresse <input style="width: 40px;" type="text"/>	Nombre de places disponibles dans le garage <input style="width: 40px;" type="text"/>	Nombre de places dans l'entrée de garage <input style="width: 40px;" type="text"/>
<b>B</b>	<input type="radio"/> Plus de véhicules que de places de stationnement disponibles • duplex, condo, appartements, etc.)	Nombre de véhicules enregistrés au demandeur <input style="width: 40px;" type="text"/>	Nombre de places disponibles au demandeur <input style="width: 40px;" type="text"/>	Attestation reçue POUR USAGE INTERNE SEULEMENT <input style="width: 40px;" type="checkbox"/>
<b>C</b>	<input type="radio"/> District 1 (David Lewis, Tommy Douglas, Bernard Mergler, Abraham-de-Sola seulement)	Nombre de véhicules enregistrés à l'adresse <input style="width: 40px;" type="text"/>	Nombre de places disponibles dans le garage <input style="width: 40px;" type="text"/>	
<b>D</b>	<input type="radio"/> Pente de plus de 10 % <input type="checkbox"/> Cocher si pente à déjà été mesurée	Nombre de véhicules enregistrés à l'adresse <input style="width: 40px;" type="text"/>	Nombre de places disponibles dans le garage <input style="width: 40px;" type="text"/>	Mesure de la pente POUR USAGE INTERNE SEULEMENT <input style="width: 40px;" type="checkbox"/>

<b>Commentaires ou informations supplémentaires</b>
---

### Instructions

1. La Ville se réserve le droit de vérifier toutes les demandes, incluant le droit de visiter le logement pour s'assurer de la conformité au règlement et de refuser, ou d'annuler toute demande. Les décisions de la Ville sont définitives.
  2. La demande doit être accompagnée d'une photocopie :
    - a) du permis de conduire de toute personne résidant dans le logement;
    - b) de l'enregistrement de tous les véhicules enregistrés à ce logement;
    - c) d'une preuve de résidence;
    - d) d'une attestation signée, le cas échéant (catégorie B)
  3. Le demandeur doit aviser la Ville de tout changement aux renseignements fournis ci-dessus, incluant tout changement de véhicule ou de plaque d'immatriculation. Tout renseignement manquant ou tout renseignement inexact peut entraîner l'émission d'un avis d'infraction.
  4. Des frais uniques de 35 \$ s'appliqueront pour la mesure de la pente.
  5. Il est interdit de stationner les véhicules identifiés, remorques, roulottes, autobus et gros camions dans les rues pendant la nuit. Ces véhicules ne sont donc pas admissibles pour un permis.
  6. Les permis ne servent qu'à autoriser le stationnement de 3 h à 6 h du matin. Toutes les autres restrictions de stationnement doivent être respectées.
- Pour plus d'information sur les permis et les règles concernant le stationnement de nuit, veuillez consulter le document À propos, [CoteSaintLuc.org/fr/stationnement](http://CoteSaintLuc.org/fr/stationnement) ou téléphoner au (514) 485-6800.**

**Signature du demandeur**

Je confirme avoir lu et compris les conditions ci-dessus ainsi que toutes les autres conditions prévues dans le règlement régissant ce permis. Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts. Je comprends également qu'il n'y aura aucun remboursement.

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU DEMANDEUR \_\_\_\_\_  
DATE